

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2021
DÉLIBÉRATION N° 2021-14

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 8

Conseillers absents : 1

Conseillers représentés : 1

Pour : 9

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt et un, le onze mars à vingt heures le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 4 mars 2021, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : LEJEUNE Laurent

Pouvoir : LEJEUNE Laurent à BOISSET Philippe

Secrétaire de séance : ARDUIN Annie

Objet VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET EAU POTABLE

Monsieur le Maire se retire de la salle.

Il est proposé au Conseil Municipal, par le premier adjoint, Éric SEGOND, le compte administratif 2020 arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	RÉALISÉ	RESTE À RÉALISER	RÉALISÉ
DÉPENSES	42 800.00 €	28 886.70 €	20 657.38 €
RECETTES	40 988.52 €	- €	39 814.90 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-1 810.48 €	-28 886.70 €	19 157.52 €

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RÉSULTAT EXERCICE 2019	-13 288.87 €	21 279.87 €
RÉSULTAT EXERCICE 2020	-1 810.48 €	19 157.52 €
RÉSULTAT DE CLOTURE	-15 099.35 €	40 437.39 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve l'exposé du 1^{er} adjoint.
Adopte le compte administratif 2020.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS


Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.